

Frais

Les frais que vous payez servent à supporter les coûts de fonctionnement du Portefeuille, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais ont pour effet de réduire la croissance potentielle de votre placement.

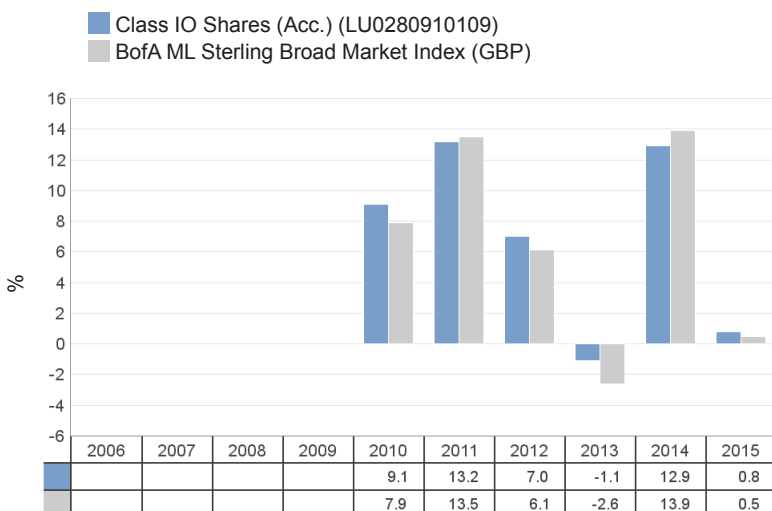
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.21%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucun

Le cas échéant, les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maxima et dans certains cas ils pourraient être moindres ; veuillez contacter vos conseillers professionnels pour plus d'informations.

Les frais courants sont basés sur les frais de l'exercice clos en novembre 2015. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les coûts d'opérations du Portefeuille (prélevés sur l'actif du Portefeuille et susceptibles d'affecter les rendements de votre placement) et les commissions de performance (le cas échéant).

Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous reporter à la section du Prospectus du Fonds intitulée « Commissions et frais » et au supplément correspondant au Portefeuille.

Performances passées



Le Portefeuille a été lancé en décembre 2001. La Catégorie d'actions a été lancée en mars 2009.

Le cas échéant, les performances passées ont été calculées en GBP et sont exprimées en pourcentage de la variation de la Valeur Liquidative du Portefeuille à la clôture de chaque exercice (net de toutes les commissions). Dans le cas où les performances passées ne sont pas indiquées, il n'existe pas suffisamment de données pour donner une indication utile des performances passées.

Soyez conscient que les performances passées ne préjugent pas des performances futures qui peuvent varier.

Informations pratiques

Échanges entre Portefeuilles : Les actions sont disponibles dans d'autres catégories d'actions et dans d'autres devises, comme cela peut être spécifié dans le Prospectus. Les Actionnaires peuvent demander que leurs actions de toute catégorie d'actions de tout portefeuille soient converties en actions de toute catégorie d'actions d'un autre portefeuille, sous réserve des conditions prévues dans le Prospectus (des frais peuvent s'appliquer).

Dépositaire : State Street Bank Luxembourg S.C.A.

Informations complémentaires : Le Prospectus, les rapports annuel et semestriel et les derniers cours des actions sont disponibles sans frais au siège social du Fonds, auprès du Gestionnaire, du gestionnaire administratif ou des distributeurs du Portefeuille. Le Prospectus est disponible en anglais, en français, en allemand, en italien et en espagnol.

Le présent document porte sur un seul Portefeuille du Fonds et le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble du Fonds.

Le Fonds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois avec responsabilité séparée entre les portefeuilles. Les actifs du Portefeuille dans lequel vous avez investi ne doivent donc pas être utilisés pour acquitter les dettes d'autres portefeuilles. Ceci n'a cependant pas été validée dans d'autres juridictions.

Déclaration concernant la responsabilité : Le Fonds peut être tenu responsable uniquement sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou en contradiction avec les parties pertinentes du Prospectus du Fonds.

Législation fiscale : Les investissements du Portefeuille peuvent être soumis à l'impôt dans les pays dans lesquels il investit. De plus, ce Portefeuille est soumis au droit et à la réglementation fiscaux du Luxembourg, qui peuvent avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle et sur votre placement. Pour plus d'informations, veuillez consulter vos conseillers professionnels.

Politique de rémunération : De plus amples informations relatives à la politique de rémunération à jour du Gestionnaire, en ce compris une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont fixés et régis par le Gestionnaire, sont disponibles sur http://www.goldmansachs.com/gsam/docs/funds_international/legal_documents/others/gsamsl-comp-summary.pdf, et un exemplaire papier peut être obtenu sans frais et sur demande.